

The logo for the French Socialist Party (PS) features the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font. To the right of the letters is a stylized red rose held in a white hand.

Paris, le 15 février 2011

**Communiqué**

**Najat Vallaud Belkacem,**

Secrétaire nationale Questions de société

**Bertrand Monthubert,**

Secrétaire national Enseignement supérieur et recherche

### **Bioéthique : la régression du statu quo**

Le vote sur la loi bioéthique à l'Assemblée nationale aujourd'hui, deux ans après les délais prévus pour sa révision, est profondément décevant. Les enjeux de cette révision étaient pourtant essentiels : recherche, dons et greffes d'organes, assistance médicale à la procréation, progrès de la médecine préventive, réparatrice ou procréatrice. Autant de sujets qui méritaient sérieux, attention et réflexion, tant ils peuvent transformer la vie des Françaises et des Français.

Plutôt que de saisir les progrès dont sont porteurs la recherche, la science, la médecine, et la société dans son ensemble, la majorité a préféré hisser la peur et l'iniquité au rang de principes éthiques pour mieux imposer ses positions conservatrices et son penchant pour l'immobilisme.

Sur des questions cruciales comme la recherche sur l'embryon, la majorité parlementaire a choisi de maintenir une situation hypocrite d'interdiction avec dérogations, refusant ainsi de reconnaître et de soutenir la légitimité et l'intérêt de ces recherches, et portant une atteinte durable à la recherche française dont le carcan juridique fait figure d'exception parmi les démocraties d'Europe.

Sourde aux espoirs des Français et Françaises, elle a manqué l'occasion de faire cesser les discriminations dont les couples homosexuels font l'objet, en reconnaissant enfin à tous et toutes le droit de fonder une famille, notamment en ouvrant l'accès des femmes lesbiennes à l'AMP.

Enfin, et comme pour mieux graver cet immobilisme dans le marbre, la majorité parlementaire a choisi de verrouiller toute évolution dans les années à venir, en supprimant la clause de révision jusque-là inscrite dans les lois de bioéthique qui rendait obligatoire une révision tous les cinq ans.

Les progressistes de tout bord espéraient que ce débat soit le rendez-vous de l'égalité des droits des familles, et ouvre des voies nouvelles en matière de recherche médicale, il a le visage de la régression du statu quo. Il leur reviendra de remettre l'ouvrage sur le métier.